



**MISSION ARGENT DE POCHE 2019**  
**présentation**

Le dossier d'inscription ci-joint doit être retourné complété  
et accompagné des pièces justificatives demandées  
**à partir du lundi 8 avril jusqu'au vendredi 3 mai au :**

**Service Enfance-Jeunesse**  
**Mairie**  
**2 rue de la Tour du Fa – 22120 HILLION**

Informations complémentaires :  
Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré  
Inscription dans la limite des places disponibles

Pour tout renseignement : mairie  
02 96 32 21 04 ou [contact@mairie-hillion.fr](mailto:contact@mairie-hillion.fr)

## **MISSION ARGENT DE POCHE 2019** **Présentation**

**Mission Argent de Poche 2019** fonctionnera du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août.

Le projet permet aux jeunes de 16/17 ans habitant la commune d'effectuer des missions au sein des services communaux en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par ½ journée (3h30 dont 30 min de pause).

Les missions sont réalisées avec un agent ou un élu. Un maximum de 5 missions pourra être effectué.

Exemples de missions possibles :

- Entretien des espaces verts
- Animations estivales (mise en place de grands jeux, mercredis de Lermot...)
- Inventaire et aides en médiathèque, à la ludothèque...
- Aide au déjeuner ou en sortie extérieure à l'accueil de loisirs
- Aide au ménage
- ...

Une charte d'engagement sera signée **le vendredi 21 juin 2019 à 18h30** à la mairie entre les jeunes et le Maire d'HILLION.

L'attribution des missions se fera en fonction de différents critères comme par exemple :

- L'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription, dans la limite des places disponibles
- Le projet professionnel éventuel
- Les compétences particulières
- Les incapacités médicales pour certaines tâches...

Afin de répartir au mieux les missions, le service Enfance-jeunesse vous demande donc de bien vouloir compléter le questionnaire joint à ce livret de présentation.